

Fiche d'information 2017
PROGRAMME DE BOURSE DE FORMATION PAR LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES DU
RRISQ
Maîtrise — Postdoctorat
Date limite : 9 juin 2017 à 17h00

Conformément à ses objectifs qui visent à recruter et à former des chercheuses dans le domaine des interventions en sciences infirmières, les universités partenaires du RRISQ offriront des bourses de formation pour l'année académique 2017-2018.

Le processus d'évaluation est géré par le Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISQ) et le comité scientifique de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Les demandes pour la maîtrise et le post-doctorat se font par le site WEB du RRISQ (voir instructions à la fin de ce document).

La demande doit comprendre tous les éléments mentionnés à la fin de ce document.

Types de financement	Montant maximum (selon disponibilité de chaque université partenaire)	Durée de la bourse (renouvelable <u>une fois seulement</u> sur demande lors d'un concours subséquent)
Bourse de formation au postdoctorat	Maximum 50 000\$ /an	1 an
Bourse de formation à la maîtrise	Maximum 15 000\$ /an	1 an

- Les montants alloués sont conditionnels au budget disponible de l'université d'attache.
- Tous les candidats doivent aviser le RRISQ de toute autre bourse d'études déjà accordée ou à recevoir. Si vous êtes lauréat d'une autre bourse d'un autre organisme, la bourse complète du RRISQ est annulée mais il est possible qu'un complément de bourse pourrait être permis jusqu'à concurrence du montant maximum du programme auquel le candidat postule (voir tableau ci-dessus) ou dans des cas exceptionnels, jusqu'à concurrence du montant maximum du cumul de bourse permis par le FRQS (montant maximal de 40 000\$ pour les maîtrises et 60 000 \$ pour les postdoctorats). Les montants de bourse ou de complément sont entièrement tributaires des disponibilités de fonds dans l'université d'attache
- Pour les détenteurs de licence de pratique infirmière provenant de l'extérieur du Québec, les montants des bourses sont de 7 500\$ (maîtrise) et 25 000\$ (postdoctorat)

Critères d'admissibilité

Critères administratifs

- Être inscrit à temps plein dans un programme de formation de 2e cycle (avec recherche empirique) ou postdoctoral en sciences infirmières (ou l'équivalent) dans une des universités partenaires du Réseau, soit :
 - Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal
 - École des sciences infirmières de l'Université McGill
 - École des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke
 - Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
 - Université du Québec à Chicoutimi
 - Université du Québec à Trois-Rivières
 - Université du Québec en Outaouais
 - Université du Québec en Rimouski
- Être dirigé (ou co-dirigé pour les postdocs) par un chercheur régulier du RRISIQ appartenant à la même Faculté ou École que l'étudiant
- Détenir ou être en voie d'obtenir un permis de pratique infirmière d'une corporation professionnelle reconnue (OIIQ au Québec) ou autre au Canada (sauf dans le cas des post doctorats).
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse d'études RRISIQ dans le même programme d'études (à l'exception des demandes de renouvellement)
- Être de nationalité canadienne ou résident permanent
- Pour les étudiants au postdoctorat seulement : Le stage postdoctoral doit se dérouler dans une autre université que le Ph.D.

L'étudiante ne doit pas occuper de travail rémunéré dépassant 15 heures par semaine. Faire la preuve, le cas échéant, qu'un congé d'études a été accordé par l'employeur.

Critère relatif au projet

L'intervention peut être clinique (résultats cliniques chez les patients, familles communautés), en administration des services (résultats sur un aspect organisationnel), en formation infirmière (résultats chez des infirmières ou étudiantes) ou en transfert de connaissance (intervention de transfert avec résultat patient, organisation ou formation). Pour plus d'informations concernant les domaines de recherche du RRISIQ : <http://rrisiq.com/fr/qui-sommes-nous/propos-reseau/domaines-recherche-interventions>

Critères d'évaluation

L'évaluation de la demande de bourse soumise au RRISIQ est acheminée au Comité d'évaluation scientifique externe qui se base sur les critères suivants :

- **Excellence du dossier universitaire (6 points MSc - 5 points postdoctorat)**
 - Moyenne cumulative à la maîtrise pour les candidats à la maîtrise, et moyenne cumulative au doctorat pour les candidats au postdoctorat
 - Bourses et prix obtenus au cours des 5 dernières années
- **Qualité et intérêt scientifiques du projet d'études (6 points-TOUS)**
 - Clarté de la problématique et des objectifs de l'étude
 - Rigueur de la méthode
 - Retombées escomptées
- **Aptitude et expérience à la recherche (4 points MSc- 5 points postdoctorat)**
 - Recommandation du directeur de mémoire/ stage postdoctoral (lettre d'appui)
 - Communications orales/ affiches au cours des 5 dernières années
 - Publications au cours des 5 dernières années
 - Expérience et stage de formation en recherche
- **Qualité de l'encadrement (2 points-TOUS)**
 - Justification du milieu d'encadrement
 - Qualité de la direction d'études
- **Progression des études (2 points-TOUS)**
 - Activités académiques
 - Plan de travail 2017-2018

NB : Le projet du candidat est original, unique et indépendant de celui du superviseur ou d'un projet de plus grande envergure dans lequel il s'inscrit ou auquel il se greffe.

Une évaluation de la pertinence du sujet d'étude en regard de la thématique du RRISIQ sera aussi réalisée par le RRISIQ selon la grille ci-dessous.

Niveaux de développement de connaissances pour l'intervention infirmière

Rang 1

- Développement d'une nouvelle intervention, d'un mode de pratiques, de formation ou de gestion.
 - Implantation et évaluation de l'intervention.
 - L'intervention ou le mode de pratique est introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.
 - L'évaluation principale est faite sur la faisabilité et l'acceptabilité du devis et de l'intervention ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de projet de fonctionnement ultérieurement.
- Revue systématique et méta-analyse Cochrane (ou l'équivalent). (N'inclut pas une revue non systématique).

Rang 2

- Adaptation d'une intervention, de modes de pratiques, de formation ou de gestion existants.
 - L'intervention ou le mode de pratique est introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.
 - L'évaluation principale est faite sur la faisabilité et l'acceptabilité du devis et de l'intervention ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de projet de fonctionnement ultérieurement
- Développement d'un instrument et validation auprès d'une clientèle visée (patients, infirmières, administrateurs) ou auprès de juges experts qui ne seront pas la clientèle ciblée par l'instrument de mesure.

Rang 3

- Évaluation d'un programme existant (ex. : évaluation d'un curriculum en place, d'un programme de mentorat ou de formation continue en place; évaluation d'un programme de qualité ou sécurité de soins, d'un programme de soins de fin de vie en place, d'un programme de prévention des chutes en place, etc).
 - L'intervention ou le mode de pratique n'est pas introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.
- Description de la perception d'intervenants (infirmières, étudiantes, cliniciens, gestionnaires), de la perception de l'intervention ou de l'effet que l'intervention pourrait avoir sur la clientèle visée sans que la clientèle visée ne soit sollicitée (ex. : perception des infirmières de l'utilité perçue d'une intervention réalisée auprès de patients).

Rang 4

- Étude descriptive (ex. : étude de besoins, étude de barrières et facilitateurs anticipés à l'implantation ou la pérennisation d'une intervention reconnue ou d'une pratique reconnue sans l'implantation et l'évaluation de l'intervention).
- Étude descriptive d'un concept non lié à l'intervention (ex. : anxiété, attachement ou douleur).
- Étude corrélacionnelle pour identifier les facteurs où on devra intervenir dans le futur.

Marche à suivre pour déposer la demande complète

Dates à retenir	
Date limite pour soumettre une demande complète	9 juin 2017 à 17h00
Date approximative avant laquelle la candidate devrait recevoir une réponse à sa demande complète	Automne 2017

Formulaire

Via le site internet du RRISQ (www.rrisq.com)

- Rubrique Soutien à la formation et à la recherche
- Concours de bourses étudiantes

Vous devez soumettre votre demande complète en ligne.

Pour ce faire, vous devez :

1. Vous connecter à votre compte utilisateur sur le site www.rrisq.com
2. Choisir : Demande de Bourses Étudiantes – Bourses – [Concours de bourses étudiantes des partenaires universitaires](#)
3. Accepter les conditions et règlements du Concours de Bourse
4. « La demande »
 - a. Votre statut est « En cours », cela signifie que vous pourrez revenir par la suite pour modifier votre candidature.
Vous devez absolument mettre votre statut sur « Complété » avant le 9 juin 2017 à 17h00 pour valider votre dossier.
 - b. Titre du projet = Le nom de votre projet de recherche
 - c. Montant demandé = Le montant maximal demandé pour l'année 2017/2018 selon votre programme d'études. *Merci de vous référer à la page 1 de ce document.*
5. « Le demandeur principal »
 - a. Demandeur = Le nom de l'étudiant
 - b. Titre = Le programme d'études dans lequel vous serez inscrit en 2017/2018
Par exemple : étudiant à la maîtrise
 - c. Université ou établissement = Le nom de l'université dans laquelle vous serez inscrit en 2017/2018
 - d. Domaine de recherche = Un des domaines mentionnés en page 2 de ce document.
 - e. Regroupement stratégique = « Aucun »
6. « Les co – chercheurs »
*Après chaque ajout du nom d'un Co-chercheur, veuillez indiquer sa fonction.
Par exemple : co-chercheur ; membre du comité de thèse; directeur*
 - a. Co-chercheur 1 = Le nom de votre directeur, titre
 - b. Co-chercheur 2 (si besoin) = Le nom du co-directeur, titre
7. « Le contenu de la demande » = Les informations nécessaires sont demandées dans le Formulaire PDF. Veuillez vous assurer de sauvegarder celui-ci sur votre poste de travail **AVANT** de le compléter
8. « Les fichiers joints » = Voir la liste des documents à présenter ci-dessous.

La candidate a l'entière responsabilité de s'assurer que son dossier soit complet (incluant le formulaire de demande rempli et les documents requis). Les demandes incomplètes, en retard ou dont le statut est « En cours » ne seront pas considérées.

Documents à présenter dans le dossier de candidature en ligne sur le site du RRISQ

- **Le formulaire de demande dûment rempli.**
Ce formulaire vous a été envoyé par courriel « Formulaire_bourse_2017 »;
Nom du fichier Word : Formulaire_Nomcandidat
- **Le relevé de notes** du programme actuel et celui précédent. Une copie non officielle est acceptée;
Les relevés de note doivent être dans le même document PDF : Notes_Nomcandidat
- **Le curriculum vitae** de la directrice du projet de recherche en format CV commun;
Nom du fichier PDF : CCV_Nomdirectrice_Nomcandidat
- **Preuve de confirmation de l'admission** de la candidate dans le programme si celui-ci n'est pas débuté;
Nom du fichier PDF : Admission_Nomcandidat
- **Preuve(s) de bourse** demandée ou obtenue;
Toutes les preuves de bourse doivent être dans le même document PDF : PreuveBourse_Nomcandidat
- **Preuve(s) de publication** si acceptée ou sous presse;
Toutes les preuves de publication doivent être dans le même document PDF : PreuvePublication_Nomcandidat
- **Une lettre d'appui confidentielle** de la directrice du candidat acheminée directement au RRISQ (version originale en format PDF). *La directrice enverra un courriel à : catherine-ameli.ledoux@umontreal.ca en mentionnant dans l'objet : Lettreappui _Nomcandidat*
- **Pour les demandes de renouvellement**, joindre votre projet tel que soumis pour le concours initial du concours de bourse 2016/2017 du RRISQ.
Nom du fichier PDF : Projet2016_Nomcandidat

Coordonnées du RRISQ

Pour plus d'informations, rejoignez notre coordonnatrice : Catherine Ledoux

Courriel : catherine-ameli.ledoux@umontreal.ca

Téléphone : (514) 343-6111 poste 1810